

Fribourg, le 5 septembre 2020

**Aux responsables des Mouvements membres
Aux délégués des plateformes**

Convocation pour l'assemblée générale du 26 septembre 2020.

Chères amies,
Chers amis,

Initialement prévue pour le 16 mai, la COVID et les mesures prises face à cette pandémie nous ont obligés à reporter la tenue de notre rencontre annuelle au **26 septembre 2020 de 9h30 à 13h00 au Vicariat- Chemin des Mouettes 4- Salles 3-4 au sous-sol**. Vous êtes les bienvenus dès 9h (accueil avec croissants offerts). Voici l'ordre du jour et l'horaire de travail de notre assemblée :

Ordre du jour

1. Méditation préparée par Anne Collaud
2. Partie thématique

3. Approbation du procès-verbal de l'AG du 18 mai 2019.
4. Admission du mouvement Apostolat Mondial de Fatima comme membre de plein droit de la CRAL.
5. Rapports d'activités 2019 et approbation.
6. Rapport financier 2019, rapport du réviseur des comptes et approbation.
7. Budget 2021 et approbation.
8. Budget prévisionnel 2022, 2023 et 2024
9. Mandats des membres du BRAL
 - 9.1. Remerciement à Anne Collaud.
 - 9.2. Renouvellement des mandats des membres du BRAL :
 - 9.3. Election des nouveaux membres du BRAL.
10. Rapport des plateformes d'échanges de la CRAL : Spiritualité, Eco spiritualité et Noyau Espérance.
11. Agenda

- ✓ Journées thématiques de la CRAL, 23-24 janvier 2021.
- ✓ Dimanche des laïcs, 7 février 2021.
- ✓ Assemblée générale 15 mai 2021.

12. Divers

13. Bénédiction et envoi par l'abbé Christophe Godel, délégué de la COR à la CRAL.

A la joie de vous retrouver nombreux ce jour-là, nous vous adressons, chers amis, nos cordiales salutations.

Yvan Delaloye

Melchior Kanyamibwa

Président

Secrétaire coordinateur

Annexes :

- Documents de travail : PV de l'Assemblée générale du 18 mai 2019, rapport d'activités 2019
- Finances : comptes 2019, bilans comparés, budget 2019-2022.
- Bulletin d'inscription

Assemblée générale CRAL 18 mai 2019

1. Méditation et prière.

Après un tour de table de présentation, dans sa méditation, Pascal Tornay confie les travaux de l'assemblée générale sous le regard de l'Esprit Saint afin qu'il déploie des trésors de grâces aux mouvements et à notre Eglise un surcroît de vie et de joie.

2. Approbation de l'ordre du jour :

A l'ordre du jour Yvan Delaloye propose d'ajouter au point divers le Mois Missionnaire Extraordinaire d'octobre 2019. L'assemblée adopte l'ordre à l'unanimité.

3. Approbation du procès-verbal de l'AG du 23 juin 2018.

Concernant AVIFA, Pascal informe l'assemblée que le mouvement traverse une période de restructuration. Le désir est toujours là de faire route avec la CRAL mais la restructuration interne les oblige à y donner priorité.

Après cet éclaircissement, l'assemblée générale adopte le procès-verbal de l'AG du 23 juin 2018 à l'unanimité. Elle remercie le secrétaire pour l'excellent travail.

4. Admission des nouveaux mouvements membres de plein droit.

L'abbé Christophe Godel, délégué de la COR, souligne tout le travail accompli pour remettre à jour les statuts de la CRAL afin d'accueillir tous les mouvements présents en Suisse romande. Les statuts et le règlement de la CRAL ont été revus. Le bureau prévoit d'approcher les mouvements non encore membres de la CRAL pour les inviter à rejoindre la CRAL. Les mouvements pourront ainsi enrichir la vie chrétienne des personnes pouvant bénéficier de leur présence.

4.1. La procédure d'admission des mouvements :

Le mouvement prend contact avec le BRAL, des documents sont fournis. Le délégué de la COR analyse la demande et présente la demande aux évêques qui prennent une décision. Cette décision des évêques est formalisée par écrit par le délégué de la COR. Le Bureau de la CRAL présente la demande d'adhésion à l'assemblée générale. C'est le cas des quatre mouvements accueillis : Communauté de Vie Chrétienne – CVX, Communauté Sant 'Egidio, Pèlerins de l'Eau Vive – PEV et Communauté Mondiale pour la Méditation Chrétienne – WCCM Suisse.

Question : Comment les anciens mouvements ont-ils été présentés ?

Réponse : Avant les mouvements devaient être présents sur tous les cantons romands parce que l'adhésion était une obligation pour toucher le subside. C'est le grand changement et la simplification apportée : l'adhésion n'est plus conditionnée à la présence sur tous les cantons. C'est plus souple. La plupart des mouvements venaient à la CRAL pour toucher de l'argent et non pour participer à l'ensemble des activités de la Communauté. Ce changement permet une participation plus saine : les mouvements sont là pour partager leurs expériences.

Question : Communauté Fribourgeoise d'Apostolat des Laïcs -CFAL et la CRAL, quels liens ?

Seul Fribourg a gardé une structure cantonale, ce qui permet aux mouvements présents seulement à Fribourg de pouvoir bénéficier de l'appui financier de la CEC.

4.2. Demandes d'admission des mouvements comme membres de plein droit

Après ces interventions, l'assemblée est invitée à se prononcer sur les demandes d'admission de quatre mouvements.

4.2.1. Communauté de Vie Chrétienne - CVX

Le mouvement vient des jésuites. Il a pris naissance en 1563. En Suisse il existe depuis 1967. C'est une association internationale présente dans 60 pays sur tous les continents. Il compte environ 25'000 membres. C'est un mouvement laïc de spiritualité ignatienne, un mouvement catholique ouvert à l'œcuménisme. Le mouvement aide les membres à chercher le quotidien dans une relation toujours plus profonde avec Dieu. C'est un cheminement en petit groupe (5-10 personnes) pour relire leur vie à la lumière de la foi. 15 équipes en Suisse dont 5 en Suisse romande : Fribourg, Genève, Lausanne et Neuchâtel. La CVX a été reconnue par le Saint Siège comme une association de droit public le 3 décembre 1990.

Décision de la COR : Lors de sa séance du 15 février 2019, les membres votants de la COR (Diocèse de Sion, Diocèse de Bâle partie francophone, Abbaye territoriale de St-Maurice, Diocèse LGF) ont accepté que la CVX fasse partie de la CRAL comme membre de plein droit et peut être présenté à l'Assemblée générale de la CRAL.

A l'unanimité, l'assemblée générale vote pour l'admission de la CVX comme mouvement membre de plein droit de la CRAL.

4.2.2. Pèlerins de l'Eau Vive - PEV

Les Pèlerins de l'Eau Vive (Mission catholique parmi les malades de l'alcool) cherchent à apporter un accompagnement, une aide morale et spirituelle aux personnes victimes de l'alcool et d'autres

dépendances ainsi qu'à leurs familles. Fondée sur la foi chrétienne et en communion avec l'Eglise catholique, le mouvement est aussi ouvert aux non croyants, souhaitant servir chaque personne humaine considérée comme enfant de Dieu. Le mouvement Pèlerins de l'Eau Vive a été reconnu canoniquement par le diocèse de Nantes le 23 mars 1991. Le mouvement est présent en Suisse romande, en particulier en Valais et dans les cantons de Genève et du Jura.

Décision de la COR : Lors de sa séance du 15 février 2019, les membres votants de la COR (Diocèse de Sion, Diocèse de Bâle partie francophone, Abbaye territoriale de St-Maurice, Diocèse LGF) ont accepté que le mouvement Pèlerins de l'Eau Vive - PEV fasse partie de la CRAL comme membre de plein droit et peut être présenté à l'Assemblée générale de la CRAL.

A l'unanimité, l'assemblée générale vote pour l'admission de Pèlerins de l'Eau Vive - PEV comme mouvement membre de plein droit de la CRAL.

4.2.3. Communauté Sant 'Egidio

Née en 1968 à Rome, la Communauté Sant 'Egidio existe à Lausanne depuis 1990. Elle fonde son action sur les trois P : Prière, Pauvres, Paix. La prière a lieu tous les samedis soir au Cénacle de la Basilique Notre-Dame. L'amitié avec ceux qui sont dans le besoin – personnes âgées, sans domicile, migrants, familles roms, enfants des périphéries, condamnés à mort – est un trait caractéristique de la vie de ceux qui participent à S. Egidio. Le 25 décembre de chaque année, un grand repas de Noël solidaire est organisé qui réunit comme une grande famille tous les amis de Sant 'Egidio à la paroisse St-Thérèse à Lausanne.

La Communauté Sant 'Egidio a été reconnue par le Saint-Siège comme association internationale de fidèles de droit pontifical le 18 mai 1986.

Le mouvement n'est présent en Suisse à ce jour qu'à Lausanne. Mais ses membres viennent de plusieurs cantons, ainsi que de plusieurs confessions chrétiennes.

Décision de la COR : Lors de sa séance du 15 février 2019, les membres votants de la COR (Diocèse de Sion, Diocèse de Bâle partie francophone, Abbaye territoriale de St-Maurice, Diocèse LGF) ont accepté que la Communauté Sant 'Egidio fasse partie de la CRAL comme membre de plein droit et peut être présenté à l'Assemblée générale de la CRAL.

A l'unanimité, l'assemblée générale vote pour l'admission de la Communauté Sant 'Egidio comme mouvement membre de plein droit de la CRAL.

4.2.4. Communauté Mondiale pour la Méditation Chrétienne – WCCM Suisse

La communauté suisse est membre de la Communauté Mondiale pour la Méditation Chrétienne – WCCM. Elle est présente dans 120 pays avec 2500 membres. En Suisse elle existe de façon

informelle depuis 1992. De façon formelle avec des statuts, elle existe en Suisse depuis 2016. Sa mission est d'enseigner la méditation chrétienne. Les enseignements sont basés sur ceux du Père John Main, un moine bénédictin. C'est un mouvement contemplatif, œcuménique qui insiste sur le silence. Il est plus développé en France. Le mouvement compte des équipes en Valais, Vaud et Genève.

Décision de la COR : Lors de sa séance du 15 février 2019, les membres votants de la COR (Diocèse de Sion, Diocèse de Bâle partie francophone, Abbaye territoriale de St-Maurice, Diocèse LGF) ont accepté que Communauté Mondiale pour la Méditation Chrétienne – WCCM Suisse fasse partie de la CRAL comme membre de plein droit et peut être présenté à l'Assemblée générale de la CRAL. A l'unanimité, l'assemblée générale vote pour l'admission de la Communauté Mondiale pour la Méditation Chrétienne – WCCM Suisse comme mouvement membre de plein droit de la CRAL.

4.3. Mouvements membres observateurs de la CRAL

4.3.1. Apostolat Mondial de Fatima.

Le mouvement Apostolat Mondial de Fatima a été accueilli par le BRAL comme membre observateur le 21 mars 2019. La demande d'admission est arrivée après la séance de la COR de février. La prochaine rencontre de la COR est prévue en juin. Le BRAL, suivant le règlement de la CRAL, a accepté le mouvement Apostolat Mondial de Fatima comme membre observateur. L'étape suivante, c'est la COR qui va statuer et donner sa décision sur son l'admission à la CRAL comme membre de plein droit.

Le mouvement Apostolat Mondial de Fatima a été fondé en 1962. Il a été reconnu par décret par Mgr Genoud. Ensuite le mouvement a abordé les évêques de Sion et celui de Bâle pour une reconnaissance romande. Le mouvement est reconnu par décret par les trois diocèses. Le but est de diffuser le message de Notre Dame de Fatima et le culte marial. Il organise des journées de prières, des pèlerinages. Quatre cents membres en Suisse romande. Le pèlerinage annuel est organisé autour de la date de la dernière apparition de Notre Dame, le 13 octobre 1917. Le mouvement a été reconnu par le St Siège en 2005. Il est présent dans les cantons de Fribourg, Valais, Jura.

4.3.2. Renouveau charismatique

Le Renouveau charismatique n'est pas vraiment un mouvement. Les responsables sont contents d'être observateurs à la CRAL. Cela leur laisse le temps de commencer par s'organiser selon les nouvelles directives vaticanes. Le statut d'observateur permet de vivre quelque chose et de mener avec les autres mouvements une réflexion. Le Renouveau charismatique reste donc membre observateur de la CRAL.

Proposition d'un délégué : L'Assemblée générale devrait se prononcer et entériner le statut de Mouvement observateur. Le BRAL accueille le mouvement qui le demande. Mais l'assemblée générale doit avoir un mot à dire même si cela devait entraîner la révision des statuts et/ ou du règlement. L'assemblée générale demande au BRAL de prendre en compte cette proposition.

5. Rapport d'activités 2018.

Après la lecture du rapport d'activités 2018, l'assemblée générale l'approuve à l'unanimité. Elle remercie le BRAL pour l'excellent travail durant 2018.

6. Rapport financier 2018, rapport du réviseur des comptes et approbation.

Après la présentation des comptes par le président de la CRAL, le délégué de la COR fait remarquer que le déficit de CHF 43 902.76 fait peur mais qu'en fait les instances financières (COR, RKZ, FRCR) demandent que tous les organismes subsidiés réduisent leurs réserves avant d'avoir droit aux subsides.

Intervention : Le secrétaire de la CRAL prend sa retraite dans deux ans. Il faudrait être sûr de pérenniser ce poste qui permet aux mouvements de mener à bien leurs activités.

Dominique Schenker fait lecture du rapport du réviseur des comptes qui demande la décharge pour les organes dirigeants.

Les comptes 2018 de la CRAL sont approuvés à l'unanimité.

7. Budget 2019 et approbation et budget prévisionnel 2020, 2021, 2022.

- Un délégué attire l'attention sur les décisions de la RKZ qui coupe les subsides sans tenir compte des avis des responsables pastoraux. Il interpelle le délégué de la COR à être vigilant.
- Un autre délégué se demande si l'octroi de ce subside à la CRAL est garanti. Pouvons-nous faire confiance à la RKZ de redonner le subside dès que les réserves seront épuisées ?
- Un autre intervenant rappelle que les formalités liées à la demande de contrat de prestation prennent trop de temps et il déplore que des fois ce sont des décisions politiques qui dictent l'attribution ou la suppression des subsides.
- Une intervention demande de faire confiance aux instances de décision. Ce n'est pas logique d'avoir CHF 150'000 de réserves et demander un subside. Les évêques se sont engagés à revoir le subside de la CRAL dès que les réserves seront à un niveau souhaité.

L'assemblée demande au BRAL d'être vraiment attentif à cette question de subside car sans le secrétariat, le travail de coordination ne serait plus possible.

Après ces interventions, l'assemblée approuve le budget 2019 et les budgets prévisionnels 2020-2022.

8. Mandats du Bureau de la CRAL

8.1. Remerciements à Sylvie Roman et à Pascal Tornay qui terminent leur mandat.

Le secrétaire remercie Sylvie et Pascal pour leur engagement durant ces années passées au sein du BRAL. Au nom de toute l'assemblée un cadeau est remis à chacun avec des acclamations nourries.

8.2. Renouvellement du mandat d'Anne Collaud jusqu'en juin 2020.

L'assemblée renouvelle le mandat d'Anne Collaud jusqu'en juin 2020.

8.3 Élections de nouveaux membres du BRAL.

Chantal et Charles Cottet de Vivre et Aimer acceptent de s'engager au BRAL comme couple pour un mandat de trois ans.

L'assemblée élit Chantal et Charles Cottet comme membre du BRAL au nom de leur mouvement Vivre et Aimer.

9. Plateforme de la CRAL

9.1. Plateforme Eco spiritualité

La plateforme est animée par Dorothée Gygax d'Action de Carême en collaboration avec la CRAL. Après un premier tour de table pour connaître les intérêts de chacun-ne qui le lient au thème de l'éco spiritualité, les participants réfléchissent à la manière dont cette thématique est cohérente avec leurs valeurs. Qu'est-ce qui leur tient à cœur dans ce thème ? Partir des valeurs partagées pour échanger et cheminer au sein de la plateforme. La biodiversité des points de vue est toujours synonyme de richesse ! Ensuite ils réfléchissent à différentes manières de s'engager en tant que laïc sur cette thématique.

9.2. Plateforme Noyau Espérance

Les participants ont vécu les rencontres comme de mini recollections. Le but est d'animer l'espérance qui est en nous. Ça se déroule en trois points : une écoute respectueuse du vécu par chaque participant lors de son engagement au plan personnel ou professionnel ou avec son mouvement. Ensuite un temps de discernement de ce que l'on vit à la lumière de l'Evangile pour dégager des enjeux de ces apports. La troisième phase est la prise en compte des pistes d'espérance découvertes ensemble. Les rencontres se font à Lausanne un samedi.

9.3. Plateforme Spiritualité

Les mouvements de spiritualité se voient et partagent un moment de prières. Ils ont décidé de se retrouver un samedi, ce qui laisse plus de temps pour les échanges. Un temps de prières (45 minutes organisées à tour de rôle par les mouvements participants) ouvre la journée. Un thème est choisi et communiqué à l'avance pour l'approfondissement d'un terrain spirituel. Prochaine rencontre le 9 novembre à 9h30-13h00 au CUC Lausanne.

Un Souhait des participants : Il faudrait améliorer la communication afin que tous les mouvements soient informés de ces offres existantes, les agendas des mouvements.

10. Agenda

- ✓ Journées thématiques de la CRAL : 25-26 janvier 2020.
- ✓ Dimanche des laïcs : 2 février 2020.
- ✓ Assemblée générale : 16 mai 2020.

11. Divers

- Prier témoigner : 16-17 novembre 2019 à Fribourg. Thème : "On sème toujours". Invitation à tous les mouvements.
- Renouveau Charismatique de Suisse romande se retrouve à Martigny le lundi de Pentecôte, Œcuménisme comme point central.
- Sant Egidio annonce que samedi 22 juin est la journée pour les réfugiés, "Osons la solidarité " organisé par Sant Egidio en collaboration avec le groupe de St François, Migration, Point d'appui, Amnistie internationale et "les Naufragés de l'Espoir".
- Mois missionnaire extraordinaire. Pourquoi extraordinaire ? Voir flyers donnés aux délégués des mouvements.

9. Bénédiction et envoi par l'abbé Christophe Godel, délégué de la COR à la CRAL.

L'abbé Christophe remercie l'assemblée pour les idées apportées que le BRAL va approfondir. Il remercie les deux membres du BRAL sortants Sylvie et Pascal. Il salue les deux qui rejoignent le BRAL Chantal et Charles. Il remercie Mr Kolly responsable du Mouvement Pèlerinage de Fatima, Mr Sallin qui va reprendre la présidence du MCR et Mme Josy Lambiel qui termine son mandat. Il termine par une prière et une bénédiction pour accompagner les délégués des mouvements dans leur engagement au service de l'Eglise. Un moment de convivialité clôture la rencontre vers 13h00.

Melchior Kanyamibwa
Secrétaire coordinateur
CRAL
20 mai 2019

Rapport d'activités 2019

Le 50^{ème} anniversaire de la CRAL en 2018 a permis aux mouvements membres de cimenter les liens de communion des laïcs de Suisse romande par leur participation active aux événements organisés en deux temps : janvier lors des Journées thématiques à Saint-Maurice et 10 novembre à Fribourg.

Le BRAL a commencé l'année 2019 en tirant le bilan positif de cet élan qui a permis la réussite des activités liées aux 50 ans. Il a ensuite poursuivi son travail par des réflexions sur le Mois Missionnaire Extraordinaire décrété par le pape François. Le BRAL a empoigné le thème de la mission en le reliant à l'appel adressé à chaque mouvement et à ses membres pour revisiter leurs pratiques en vue répondre à cet appel du Saint Père à vivre la Mission dans notre quotidien dans nos milieux de vie en tant que « baptisés et envoyés ».

Pour les activités de 2019, nous citerons les Journées thématiques du 26 au 27 janvier à St-Maurice, le dimanche des laïcs en Suisse romande le 3 février, l'assemblée générale du 18 mai, les rencontres des plateformes Spiritualité, Noyau Espérance, et Eco Spiritualité, le forum romand Monde du Travail.

1. Journées thématiques

Sur l'invitation de la CRAL, des membres des mouvements et d'autres laïcs engagés en Eglise se sont retrouvés le weekend du 26-27 janvier au foyer franciscain de St-Maurice. Ces journées de ressourcement et de formation avaient pour thème : « **Quel homme ? Quel Dieu ? Témoigner aujourd'hui** ». Nous avons été accompagnés dans cette réflexion par le chanoine José Mittaz, ancien Prieur de la communauté de l'hospice du Gd-St-Bernard, actuellement curé des paroisses de Bagnes, Vollèges et Verbier.

Trois apports thématiques ont rythmé ce week-end de ressourcement, chacun d'eux prolongé par un temps d'ateliers.

a. Quand les êtres questionnent et ouvrent des chemins. Le témoignage de Jean Baptiste et sa réception par le peuple « Qui es-tu ? » (Jn 1,19) Question posée au seuil de l'évangile de saint Jean ; ce sont les prêtres et les lévites de Jérusalem qui font le déplacement auprès de Jean Baptiste pour recueillir son témoignage. Le Précurseur affirmera qu'il n'est pas le Christ. Et lorsque le Christ se retournera vers les premiers disciples qui, grâce à la désignation de Jean, l'avaient suivi, il leur offrira pour première parole : « que cherchez-vous ? » A l'écoute de l'itinéraire humain et spirituel de Jean-Baptiste, le conférencier a aidé les participants à chercher ensemble dans l'aujourd'hui où se situent les rives du Jourdain qui renouvellent le regard posé sur Dieu et sur l'homme. Que signifie témoigner aujourd'hui ?

b. Quand les couleurs révèlent la vie et ouvrent à l'innocence. Le témoignage du peintre Arcabas et sa réception par les enfants Arcabas était quelqu'un de silencieux sur son œuvre. Son témoignage se livre en ses toiles colorées : « Regardez mes toiles, disait-il, et laissez-vous faire par elles... ». Pour lui, la beauté n'avait pas de mot, confirme son fils Etienne. Et à propos de ses toiles, sa fille Isabelle ajoute : « Arcabas disait qu'il était comme un facteur : il livre des colis et il appartient au destinataire d'en découvrir le contenu ». Les participants ont découvert quelques toiles du peintre, ainsi que leur réception par des enfants du Val de Bagnes (89 ans) qui livrent comme en écho leur propre témoignage de ce qu'ils ont perçu du mystère. L'approche symbolique semble être un langage privilégié pour le témoin d'aujourd'hui. Comment devenir réceptif au témoignage de celui qui parle par-delà les mots ?

c. Quand la fraction ouvre un chemin vers la communion. Le témoignage vrai d'une héroïne fictive. Avec son court-métrage « Brisure » (2018), la jeune réalisatrice Gaëlle May nous a emmenés à la rencontre de Christelle. A travers l'itinéraire fictif de l'héroïne, qui cherche à se relever après avoir subi un traumatisme dans son enfance, la réalisatrice laisse parler ses images pour offrir au spectateur un témoignage sur Dieu, sur l'homme et ses ressources. En présence de la réalisatrice, nous avons cherché ensemble à témoigner de ce que nous avons vu.

2. Dimanche de l'Apostolat des laïcs du 3 février 2019

En Suisse romande, les mouvements d'Eglise et les laïcs ont la chance d'avoir un dimanche dédié aux laïcs, un moment où les paroisses donnent la parole aux laïcs pour témoigner de leur engagement. C'est une occasion de remercier ces hommes et ces femmes qui s'engagent à vivre leur baptême et leur confirmation au service de leurs paroisses. Tous ces « ouvriers de l'ombre »

méritent bien notre reconnaissance pour toutes les pierres qu'ils apportent à la construction du Royaume de Dieu.

Le thème de 2019 était : VA ET SUIS TON CHEMIN. Par la plume de Geneviève de Simone Cornet, le Bureau de la CRAL soulignait que, nous, les laïcs, « nous sommes envoyés pour porter un message d'amour et de salut dans une société en quête de sens, dans nos milieux de vie et jusqu'aux périphéries existentielles ».

L'abbé Christophe Godel, délégué de la COR à la CRAL, citant le pape François exhortait les laïcs à être « des prophètes d'espérance, des prophètes de sainteté, qui n'aient pas peur de se salir les mains pour travailler et aller de l'avant ».

3. Assemblée générale du 18 mai 2019

A l'ordre du jour de cette assemblée, figurait entre autres le point concernant l'admission des nouveaux mouvements comme membres de plein droit de la CRAL. Ces mouvements avaient été admis comme observateurs par l'assemblée générale du 23 juin 2018. L'assemblée les accueillit à l'unanimité et avec une acclamation nourrie. Ces mouvements sont les suivants :

- Communauté de Vie Chrétienne - CVX
- Pèlerins de l'Eau Vive – PEV
- Communauté Sant 'Egidio
- Communauté Mondiale pour la Méditation Chrétienne WCCM Suisse.

L'assemblée générale a aussi accueilli comme observateur le mouvement Apostolat Mondial de Fatima auquel le BRAL avait accordé ce statut le 21 mars 2019.

Un moment d'émotion lors de cette assemblée, les vifs remerciements à Sylvie Roman et à Pascal Tornay qui terminent leurs mandats au sein du BRAL.

L'assemblée a élu Chantal et Charles Cottet de Vivre et Aimer comme nouveaux membres du BRAL pour un mandat de trois ans.

4. Rencontre des Plateformes

a. Spiritualité

Rencontre de samedi 30 mars

La rencontre a commencé par la prière dans la chapelle. Elle était animée par Jean-Daniel Richard, des Focolari. L'occasion d'entrer dans la manière de prier de ce mouvement à partir de la Parole de vie, une Parole de l'Écriture que tous les Focolari reçoivent chaque mois.

Puis les délégués – deuxième temps de la rencontre – ont écouté Jean-Daniel Richard présenter le mouvement des Focolari, ou Œuvre de Marie, avant d'évoquer les activités de leurs mouvements respectifs.

Troisième temps de la rencontre : une discussion animée par Geneviève de Simone-Cornet, des Communautés laïques marianistes, sur les abus sexuels dans l'Église. Une discussion en trois étapes : les délégués ont été invités à exprimer les sentiments qui les habitent face à la crise que traverse l'Église catholique ; à tenter de comprendre ; et à agir aux niveaux personnel et communautaire.

A ceux qui veulent mieux comprendre la crise qui secoue l'Église, Geneviève de Simone-Cornet a proposé le livre de Marie-Jo Thiel, théologienne, professeure d'éthique à la Faculté de théologie de l'Université de Strasbourg. Ce livre a pour titre : « *L'Église catholique face aux abus sexuels sur mineurs* ». L'auteure y aborde les aspects historique, sociologique, psychologique, médical, sémantique, juridique, théologique et éthique des abus sexuels commis par des hommes d'Église sur des mineurs pour tenter de comprendre ce qui s'est passé.

La rencontre du samedi 9 novembre 2019

Les participants ont fait un tour d'horizon en lien avec le mois missionnaire extraordinaire annoncé par le pape pour octobre 2019. Sylvie Roman les a aidés à réfléchir sur la façon d'être missionnaires dans leurs mouvements.

b. Eco spiritualité

Les participants sont appelés à connecter l'intérieur avec l'extérieur, mettre en lumière leur dépendance intime et absolue avec le monde qui les entoure., à relier l'esprit et le corps, permettre de focaliser l'attention sur ce courant continu, en faisant taire les bavardages et distractions.

Lors de chaque rencontre, les participants partagent ce qui les a rendus heureux de vivre. Ensuite chacun partage brièvement une expérience de la semaine passée qui a suscité chez lui/elle de la peine pour le monde. Il peut s'agir d'un incident, d'une nouvelle, d'un rêve... Enfin en Échange de groupe, ils abordent ce qui s'est passé dans leur communauté de vie, leur lieu de vie, dans leur travail qui touche à l'éco spiritualité et qu'ils souhaitent partager avec le groupe.

c. Noyau Espérance

La rencontre vise à aider les participants à aborder leurs vies sous l'angle de cette question : Quelle est ma place aujourd'hui ? Cela à l'aide d'un VOIR – JUGER (COMPRENDRE) – AGIR – qui s'articulerait ainsi :

VOIR

Tenter d'exprimer la tension, la distance entre ce que nous désirons faire et notre possibilité réelle de faire. Voir les limites et aussi la chance que représentent la vie de chaque jour avec nos proches, nos contingences personnelles : âge, santé, fatigue, obligations...etc. et enfin les exigences réelles ou perçues de nos lieux d'engagement.

COMPRENDRE

Comprendre le sens de nos limites. Nos limites sont-elles chance ou obstacle ? Face à la brièveté de la vie, face à la longue histoire de l'Eglise et de l'humanité, au réel de notre époque, en rapport à notre relation à Jésus-Christ.

AGIR

Tirer quelques points d'attention qui nous permettent d'acquérir une bonne philosophie de la vie, qui nous permettent de bien TENIR NOTRE PLACE.

5. Forum romand Monde du Travail

La CRAL participe à la préparation et à l'organisation du Forum romand Monde du travail. Ces Forums existent depuis 2010. Chaque année ils abordent, sous forme de thèmes, des sujets précis touchant le travail et la dignité des travailleurs comme : le stress des évaluations – le juste salaire – les tensions au travail – l'organisation du travail – les inégalités hommes et femmes – etc.

L'équipe qui les conduit reste en lien constant d'un forum à l'autre. Elle est issue des Pastorales, associations et mouvements liés aux Eglises catholique et réformée.

Le 10^{ème} forum a permis de partager autour du thème : « Réfugiés et migrants dans le monde du travail en Suisse ». Quand on vient d'un pays lointain, les codes de la vie quotidienne et les normes professionnelles sont complètement différentes de ce qu'on a connu auparavant. Quand on est employeur et qu'on engage une personne venue de loin, qu'elle soit migrante ou réfugiée, c'est aussi une aventure. Un enrichissement mutuel, mais aussi des incompréhensions à dépasser pour bien travailler ensemble. Le Forum visait à partager des expériences d'intégration professionnelle vécue tant par des migrants que par des employeurs. Ces échanges ont permis de se demander quelles sont les conditions à une bonne intégration et les pistes à promouvoir pour la rendre plus facile.

6. Travail en réseau

Au niveau romand, la CRAL est heureuse de sa fructueuse collaboration avec la COR. Nous avons la chance de compter l'abbé Christophe Godel comme ambassadeur auprès de nos évêques. Nous le remercions pour sa pleine disponibilité : malgré ses multiples sollicitations, sa participation régulière aux travaux du BRAL nous aide beaucoup. Il facilite le travail d'accompagnement pastoral des mouvements d'Eglise en Suisse romande.

D'autre part, la CRAL maintient notamment des liens étroits, la Communauté Fribourgeoise de l'Apostolat des Laïcs (CFAL), les organisations partenaires qui participent au Forum Romand Monde du Travail : Pastorale Monde du Travail (PMT) en Suisse romande, Pastorale œcuménique dans le Monde du Travail du canton de Vaud, Ministère Evangile et Travail de l'Eglise protestante de Genève, Association Chrétiens au Travail, Famille Franciscaine Romande, Communauté de Travailleurs Chrétiens.

Au niveau suisse, la CRAL est en lien avec l'Action catholique alémanique la KAB. La CRAL fait partie du Comité Suisse de l'Apostolat des Laïcs (SKKL/CSAL).

La CRAL participe aux travaux du Mouvement des Travailleurs Chrétiens d'Europe (MTCE), du Mouvement Mondial des Travailleurs Chrétiens (MMTC) et du Forum européen des laïcs.

7. Travail du BRAL

Pour réaliser toutes ces activités, le BRAL se réunit régulièrement et/ ou travaille par échanges email. Ces rencontres sont toujours précédées par une réflexion personnelle et une relecture sérieuse des dossiers par chaque membre du BRAL avant la réunion.

Un grand merci aux membres qui donnent de leur temps bénévolement pour que la CRAL puisse offrir un accompagnement pastoral aux mouvements de Suisse romande. La CRAL reste le seul lieu de paroles pour les laïcs qui veulent apporter leur pierre à la construction de l'Eglise Communion en Suisse romande.

Yvan Delaloye

Président

Melchior Kanyamibwa

Secrétaire Coordinateur

Mandats des membres du BRAL

- Anne Collaud, Fontaine de la Miséricorde termine son mandat au BRAL. Elle avait accepté de prolonger sa présence au BRAL pour faciliter la transition.
- Renouvellement des mandats des membres du BRAL.
- Election de nouveaux membres du BRAL .

BULLETIN D'INSCRIPTION

Assemblée générale de la CRAL

Samedi 26 septembre 2020 de 9h30 à 13h00

Vicariat Chemin des Mouettes 4 Lausanne

A retourner pour **Lundi 21 septembre 2020** au plus tard

Mouvement :

Prénom et nom :

Je participerai à l'Assemblée générale OUI

Je ne peux pas participer à l'Assemblée générale NON

Remarque :

NB : Prière de vous faire remplacer par un membre du mouvement si vous avez d'autres obligations à cette date.